

Bulletin



Le centre civique de Trois-Rivières, une planification moderne menacée

Soraya Bassil
Muséologue

Trésorière, Docomomo Québec

Le présent article porte sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Trois-Rivières. Projet conçu à la fin des années 1960 au moment où la profession d'urbaniste est en plein essor au Québec, il incarne les nouveaux schémas d'implantation issus du fonctionnalisme moderne, tant dans les anciennes villes que les nouvelles. La construction d'édifices municipaux régie par le concept du centre civique ou du cœur de la cité sous-tend ce projet. Il a aussi été le thème central du 8^e Congrès international d'architecture moderne (CIAM) dont la figure marquante, José Lluís Sert, était un proche collaborateur de Le Corbusier. Il sera plus spécifiquement question ici du travail de rénovation urbaine effectué dans le cœur de cette cité historique en vue de remplacer des édifices municipaux qui ne répondent plus aux nouveaux besoins d'une ville moderne.

Au Québec, l'industrialisation, l'urbanisation et la révolution des transports s'accompagnent de périodes de réorganisation importantes des structures municipales; l'une au tournant du XX^e siècle, l'autre au retour de la Seconde Guerre mondiale. De tout temps, la volonté des élus d'assainir et d'embellir leur ville passe par la construction d'édifices municipaux tout désignés pour rehausser la qualité du paysage urbain. Durant les années 1960, un nouvel enjeu devient central, celui du bien-être des citoyens. Ainsi s'ajoutent aux typologies municipales préexistantes – notamment la caserne de pompiers, le poste de police, l'hôtel de ville, la halle de marché – celles qui répondent à notre société de consommation et de divertissement, dont l'aréna, le centre sportif et la Maison de la culture.

Les idées à l'origine de la réalisation du projet trifluvien s'apparentent à celles d'ambitieux projets canadiens ou américains comme le centre civique de Toronto (1961-1965) ou l'Empire State Plaza d'Albany (1959-1976), mais son échelle humaine serait plutôt comparable à d'autres projets régionaux, par exemple ceux de Chomedey (Laval) et d'Asbestos.

Si l'on veut en comprendre la signification pour l'histoire du Québec moderne, il faut, dans un premier temps, clarifier la chronologie du projet et étudier les résultats obtenus et, dans un deuxième temps, discuter de la réception et de l'appropriation des lieux.

Chronologie d'un projet

Cet héritage moderne qui a marqué le paysage trifluvien se situe à la convergence d'influences tant locales que nationales et internationales, dont les acteurs sont les élus municipaux, les invités de renom, les urbanistes et les architectes.

Le projet s'est amorcé durant le remaniement du schéma urbain de la cité de Trois-Rivières réalisé entre 1958 et 1968 sous la direction de Georges Robert et de Benoît-J. Bégin, urbanistes pionniers de la profession au Québec¹. Au fait des concepts hérités du 8^e CIAM, ils proposaient dès 1961 de réorganiser le cœur de la ville par l'implantation de nouveaux édifices municipaux autour du parc Champlain.

Dans la même foulée, le comité de construction, formé du maire Gérard Dufresne (1963-1966), du trésorier Roger Lord et de l'urbaniste en chef André Laneuville, proposa la



construction d'un centre culturel à titre de « monument emblématique du 100^e anniversaire de la Confédération de 1967 » et la construction d'un nouvel hôtel de ville. Les bureaux Denoncourt et Denoncourt ainsi que Leclerc et Villemure furent engagés pour les deux projets, alors distincts. Au début de 1964, un premier appui de taille de la part de la Commission canadienne du centenaire de la Confédération canadienne allait permettre la concrétisation du projet de centre culturel.

Durant les années 1960, plusieurs événements urbanistiques de calibre international eurent lieu. Ils furent l'occasion de faire venir des sommités tels André Wogenscky en février 1963 et en novembre 1964, ainsi que Georges Candilis en novembre 1965, tous deux proches collaborateurs de Le Corbusier².

En 1964, Wogenscky suggéra, tout comme les urbanistes trifluviens, de maintenir et de revivifier le cœur de la ville et d'y installer les institutions utiles à l'ensemble de la communauté où le centre civique joue le rôle important de « carrefour des échanges ». Il profita de son voyage pour rencontrer l'administration municipale avec qui il tint le même discours. L'architecte Jean-Claude Leclerc, diplômé de l'Université McGill (1960), fit sa rencontre en 1963, et sur ces bases germèrent des liens d'amitié³.

Au même moment, le conseil municipal posait un premier geste, créant un véritable centre civique en décrétant « zone de rénovation urbaine » une partie du centre-ville. Le projet fut officiellement entériné par le conseil et dévoilé les 11 et 12 janvier 1965.

Le travail des architectes allait s'amorcer sur les bases du schéma d'implantation des urbanistes. L'architecte Jean-Claude Leclerc assurerait la conception du projet, l'architecte Maurice Denoncourt la surveillance du chantier et l'architecte paysagiste Georges Daudelin la planification de la place de l'Hôtel-de-Ville et le réaménagement du parc Champlain.

Cette rénovation urbaine entraîna au cœur de Trois-Rivières des démolitions, dont celle de l'ancien hôtel de ville de 1908, afin de procéder à un remembrement qui permettrait de créer le centre civique, lieu porteur de la personnalité de la ville où se déroulerait la vie collective des citoyens. Il fallait concentrer dans le cœur de la ville les activités commerciales, sociales et culturelles tout en accordant la priorité aux piétons et rétablir de véritables valeurs humaines émanant du concept urbain et architectural en parfaite harmonie avec l'environnement.

La réalisation initiale

L'îlot consolidé par la fermeture des tronçons des rues Champlain et Radisson est compris dans l'axe nord-sud entre la rue commerciale des Forges et la rue Bonaventure où se situe la cathédrale de Trois-Rivières, ainsi que dans l'axe est-ouest entre les rues Hart et Royale où sont érigés des immeubles d'appartements ainsi que des édifices commerciaux, dont la tour de la place Royale. Sur la parcelle sud-est de l'îlot on a conservé le cinéma Capitol (aujourd'hui salle J.-Antonio-Thompson) et des édifices commerciaux mis en valeur par le plan d'implantation. Les percées visuelles des anciens tronçons de rue devenus des allées piétonnières permettent d'unir le centre civique au tissu ancien.

Le centre civique comporte un stationnement souterrain, un hôtel de ville, un centre culturel, une place publique et un parc. Au cœur de l'îlot, les édifices modernes disposés de part et d'autre de l'allée piétonnière nord-sud formaient de grands volumes asymétriques créant des décrochés et des porte-à-

faux. Cette architecture-sculpture proposait des jeux d'ouverture et de fermeture, d'opacité et de transparence, de pleins et de vides, d'ombre et de lumière, voire de « lisse » et de texture.

Ces deux volumes de trois étages s'articulaient autour d'un véritable « foyer des rassemblements extérieurs » composé d'un parc urbain « végétal » et d'une place publique « minérale » parachevée d'une fontaine au bassin rectiligne et d'un amphithéâtre à gradins. Des volées d'escaliers et des rampes qui partaient de l'esplanade bétonnée donnaient accès aux niveaux du parc, des rues avoisinantes et du stationnement.

Réception et appropriation, d'hier à aujourd'hui

La réussite de l'entreprise fut confirmée par l'obtention du prix Vincent Massey pour l'excellence dans l'environnement urbain au Canada en décembre 1971. Elle témoignait du succès de la ville à se doter d'un cœur qui soit celui de toute la collectivité, d'avoir réalisé un réaménagement urbain remarquable au profit des arts, de la culture, du commerce et de l'administration municipale.

Bien que le centre civique fut et reste encore l'un des lieux de rencontres les plus importants de la ville et que plusieurs auteurs passés et présents en évoquent les qualités, on peut se demander si ce qui en faisait la richesse en 1971 est encore présent aujourd'hui. En effet, à partir de 1985, puis après les fusions municipales entamées en 2001, plusieurs interventions vont progressivement modifier une des valeurs de cet ensemble : son implantation et le rapport des bâtiments entre eux, ce qui laisse présager une méconnaissance de l'héritage moderne, mais également une idéologie passéiste montante.

La qualité de la composition urbaine de l'ensemble civique est compromise par la fragmentation et l'empiètement de la place minérale et de ses accès par les agrandissements du théâtre Capitol et de la Maison de la culture qui relèguent l'hôtel de ville au second plan, lui qui devait être le « foyer central » de la composition. Les rénovations faites aux édifices modernes nuisent à la lisibilité de leur volumétrie, à leurs qualités plastiques et spatiales en lien direct avec l'espace public et à la promenade architecturale. L'altération du revêtement de béton, la perte des tuiles de céramique de Jean-Claude Vermette, la démolition du perron à gradins, l'ajout de puits de lumière, la condamnation d'une des entrées du stationnement, le cloisonnement de certains escaliers, la démolition de l'amphithéâtre extérieur, l'ajout de mobilier urbain inapproprié, la perte de certaines composantes de la place telles les volées d'escaliers et les rampes, sont autant d'interventions qui, bien qu'elles ne partent pas de mauvaises intentions, accélèrent la détérioration du centre civique. Dans l'ensemble, c'est d'abord l'architecture paysagère de Georges Daudelin qui a le plus souffert des rénovations et, en second lieu, celle du centre culturel, devenu une masse monolithique dont la volumétrie est à l'inverse du concept de Jean-Claude Leclerc.

N'oublions pas que le mausolée des Évêques réalisé par le même architecte a été cité en 2007, puis classé en 2009 au moment même où avait lieu la phase la plus destructrice des interventions sur le site du centre civique. En somme, nous croyons qu'il est du devoir de toutes les personnes concernées par le patrimoine culturel québécois de suggérer des solutions à l'administration en place dans le but d'empêcher la continuation de la dégradation de cet environnement, symbole de la modernité au Québec.

Illustrations :

Couverture :

Hôtel de Ville de Trois-Rivières vu depuis la rue Royale, 2011

Ci-dessus :

Hôtel de Ville de Trois-Rivières, détails, 2011

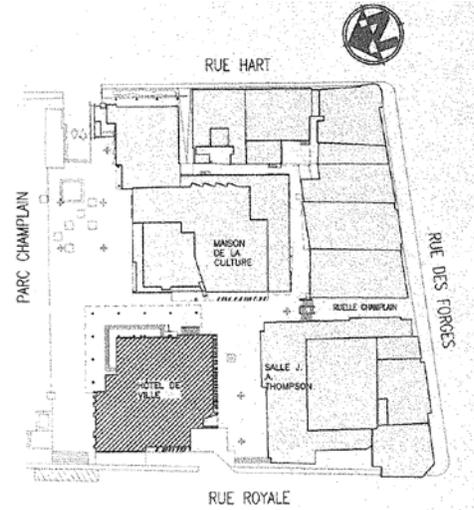
Page suivante :

Hôtel de Ville de Trois-Rivières, 2011

Photos : Marie-Dina Salvione

Hôtel de Ville de Trois-Rivières, réaménagement du sous-sol et réfection de la terrasse

Plan d'ensemble du centre civique
Michel Pellerin, architecte, 2004



1. La planification a été faite en collaboration avec l'urbaniste Charles Carlier et l'architecte paysagiste Georges Daudelin. Les premières agences d'urbanisme au Québec ont recruté à l'étranger ; celle que dirigeait Benoît Bégin à Trois-Rivières avait embauché Georges Robert de Tunisie et Charles Carlier de Belgique. À noter que Bégin fut le premier directeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal fondé en 1961. Quant à Daudelin, diplômé de l'École d'apprentissage horticole du Jardin botanique de Montréal et de l'École nationale d'horticulture de Versailles, il a travaillé pour le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec.

2. Georges Robert les avait même interviewés pour le compte de la revue *Architecture Bâtiment Construction*. C'est probablement parce que Bégin était déjà directeur de l'Institut d'urbanisme que furent organisés ces événements et celui-ci, originaire de Trois-Rivières, avait choisi cette ville comme lieu des rencontres.

3. C'est en février 1963, lors de la conférence sur l'urbanisme à Trois-Rivières, qu'il avait fait la connaissance d'André Wogenscky, qui l'invita à passer un mois en sa compagnie à son atelier de Paris.

Bibliographie sélective

s.a. « Exercice éclectique ». *Architecture Bâtiment Construction*, vol. 23, n° 267, septembre 1968, p. 27-32.

s.a. « Trois-Rivières – Place de l'Hôtel de Ville ». *Habitat*, vol. 15, n° 3, 1972, p. 11-13.

Bégin, Benoît-J. *Plan directeur d'urbanisme*. Trois-Rivières: s.n., 1958, 11 p.

[Bégin, Benoît-J., Georges Robert]. « Plan directeur de la cité des Trois-Rivières ». *Architecture Bâtiment Construction*, vol. 16, n° 184, août 1961, p. 38-50.

Durand, Daniel. « Le patrimoine architectural moderne de la région de Trois-Rivières ». *Bulletin Docomomo Québec*, numéro spécial 2, juin 1994, p. 3.

Fédération québécoise pour l'habitation, l'urbanisme, le développement et l'aménagement du territoire (FQHUDAT). Colloque international sur la planification économique, l'aménagement et le développement des territoires et l'urbanisme, Trois-Rivières, les 7 et 8 novembre 1964. [Trois-Rivières: FQHUDAT], 1964, pagination multiple.

Service d'urbanisme de Trois-Rivières. *Étude de rénovation urbaine: zone centre-ville*. Trois-Rivières: Service d'urbanisme, [1965?], 158 p.

Tomas, François. *Les temporalités des villes*. Saint-Étienne: Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003.

Wogenscky, André. « Présentation d'André Wogenscky à Trois-Rivières, novembre 1964 ». *Architecture active*. Paris: Casterman, 1972, p. 170.

Les Habitations Jeanne-Mance: coupables ou victimes du « Moderne » ?

Catherine Charlebois

Muséologue

Chargée de projets, Histoire orale et mémoire
(Centre d'histoire de Montréal)

Secrétaire, Docomomo Québec

En 1959 sont inaugurées les Habitations Jeanne-Mance, premier projet de rénovation urbaine au centre-ville de Montréal. À l'époque, ce complexe de logements sociaux est l'une des premières réponses de la part des autorités municipales, provinciales et fédérales à la problématique de la crise du logement et de la lutte aux taudis dans la métropole au sortir de la Deuxième Guerre mondiale.

Ce projet, qui s'inspire alors directement des principes des CIAM (congrès internationaux d'architecture moderne) et du mouvement moderne britannique, a pour concepteurs des gens bien en vue de l'époque: la firme Rother, Bland et Trudeau pour le plan d'ensemble; les architectes Greenspoon, Freeland et Dunne, avec la collaboration de Claude Morin, pour l'architecture; et Benoît Bégin pour l'aménagement paysager.

À la suite de la démolition du quadrilatère entre les rues de Boisbriand, Ontario, Sanguinet et Saint-Dominique, identifié comme zone de taudis par le rapport du conseiller municipal Paul Dozois (1954), le mandat était de créer un complexe de logements salubres à loyer modique répondant aux critères de la SCHL (Société canadienne d'hypothèques et de logement), soit la construction d'«édifices bien orientés, bien éclairés, bien aérés et procurant tout le confort domestique nécessaire au bien-être de ses occupants»¹. Le choix des concepteurs sur le plan de l'aménagement de l'espace s'avéra résolument moderne. Ils ont opté pour la construction de 800 logements répartis entre des tours d'habitations, des multiplex et des maisons en rangée dans un immense «jardin», le tout organisé en cinq sous-ensembles avec chacun sa tour d'habitation, son stationnement, son aire de jeux et son espace commun de détente².

En plus d'offrir une réponse concrète d'habitat pour les populations les plus démunies, c'est cette audace de repenser la ville autrement, avec ses vastes et nombreux espaces verts aménagés et ses bâtiments aux volumétries variées et aux orientations diverses, que la presse spécialisée en architecture applaudit. Mais c'est aussi pour ces mêmes raisons que les Habitations Jeanne-Mance deviennent, surtout à partir des années 1970, le contre-modèle en urbanisme. Les reproches formulés par les spécialistes sont multiples et remettent surtout en question le plan d'aménagement, dont l'intégration au tissu urbain environnant est jugée déficiente, incohérente, irrespectueuse, voire «antiurbaine». Pas étonnant que les qualificatifs négatifs qui lui ont été attribués au fil du temps cristallisent cette image de ghetto: «enclave, corps étranger, incongruité, *no man's land*, etc.»³.

Toutefois, les regards qui lui ont été portés, qu'ils soient d'hier ou d'aujourd'hui, qu'ils soient critiques ou élogieux, demeurent dans l'ensemble des regards extérieurs. Mais qu'en est-il du regard intérieur? De ceux qui y travaillent et de ceux qui y habitent? À leurs yeux, le plan original, le fameux plan Dozois, a-t-il échoué?

C'est donc avec la volonté de documenter cette mémoire vivante et avec le mandat de commémorer plus de 50 ans de vie aux Habitations Jeanne-Mance que le Centre d'histoire de Montréal a entrepris, à l'automne 2009, une collecte de témoignages auprès de 47 personnes qui y ont vécu ou travaillé, ou qui y vivent ou y travaillent toujours⁴.

Les espaces libres, les parcs et les terrains de jeux des Habitations, qui comptent pour plus de 60 % de la superficie totale du site, sont sans contredit ce qui est le plus apprécié des locataires. Ces espaces ouverts, aux fonctions bien définies et multiples, ont offert et offre toujours aux résidents des aires de détente, de loisirs et de rassemblement qu'ils chérissent profondément. La qualité et l'entretien des logements est aussi un aspect qui a généré plusieurs commentaires positifs, de même que leur modernité, pour ceux qui y ont aménagé dans les premières années.

L'implantation urbaine des Habitations semble aussi avoir été à plusieurs égards un aspect positif, fait éblouissant lorsque les résidents eux-mêmes soulignent la pression du *Red Light* sur leur milieu de vie. Prostitution, drogue et violence ont longtemps fait partie de leur quotidien, mais tous ne manquent pas de rappeler que ce ne sont pas des problématiques uniques à leur quartier. En fait, sur le plan de l'implantation urbaine, les témoignages mettent en lumière une réalité très intéressante: ce n'est pas tant l'absence d'une trame urbaine traditionnelle à l'intérieur même des Habitations qui a fait défaut, mais plutôt la désintégration de cette même trame tout autour des Habitations qui a généré une variété d'inconvénients.

En effet, jusqu'à la fin des années 1960, les résidents des Habitations y ont trouvé une vie de quartier riche et variée avec tous les services de proximité nécessaires à leur quotidien: église, école, épicerie, restaurant, bureau de poste, nettoyeur, coiffeur, taverne, etc. Mais, avec la mise en chantier de grands projets dans sa périphérie – notamment la Place des Arts, les complexes Desjardins et Guy-Favreau, l'UQAM et le CÉGEP du Vieux-Montréal –, leur quartier s'est trouvé complètement bouleversé.

Incidemment, dès le milieu des années 1970, les Habitations sont plutôt à l'inverse de ce qu'on leur reproche. Elles constituent une «cellule de vie», une zone de protection et d'appartenance communautaire, au milieu d'un centre-ville moderne, d'affaires, non résidentiel, dont le tissu social est invariablement effiloché et où les véritables *no man's lands* se sont multipliés: terrains vagues, stationnements et immeubles désaffectés. Pour les Habitations Jeanne-Mance, c'est à ce moment que le défi de l'intégration urbaine a véritablement commencé.



Ci-dessus et ci-contre:
Habitations Jeanne-Mance, vues d'ensemble
(circa 1960)

Source: Société canadienne d'hypothèques
et de logement

1. Patri-Arch. *Les Habitations Jeanne-Mance. Étude patrimoniale – Rapport final*. Ville de Montréal, juin 2005, p. 7.

2. *Id.*, p. 60.

3. *Id.*, p. 120.

4. L'ensemble de ces témoignages ainsi que de nombreuses photographies d'époque ont fait l'objet de l'exposition virtuelle «Les Habitations Jeanne-Mance. 50 ans d'histoireS». (Accessible sur Internet: ville.montreal.qc.ca/chm/hjm.)



Patrimoine : défi contemporain

Marc Doré

Journaliste

Membre de Docomomo Québec

Environ 150 personnes ont participé du 14 au 17 octobre 2011 au Colloque sur La sauvegarde de l'architecture moderne au Québec, au Canada et ailleurs, organisé par l'École de design et l'Institut du patrimoine de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). La rencontre scientifique et professionnelle – dont le nom était déjà tout un programme – a permis à une trentaine de praticiens et d'universitaires de présenter autant de communications faisant état de problèmes spécifiques de sauvegarde de l'architecture moderne au terme de la première décennie du XXI^e siècle.

L'argumentaire du colloque, préparé par Alessandra Mariani et France Vanlaethem, toutes deux de l'UQAM, relève les défis de la patrimonialisation de l'architecture moderne, soulignant à grands traits la difficile acceptation du moderne comme patrimoine par les utilisateurs et les propriétaires de bâtiments et de sites construits selon les principes mis de l'avant par les modernes, au moment où ces bâtiments et ces sites ont besoin d'interventions majeures et de remise aux normes.

L'argumentaire soulignait également – ce que les participants, à l'écoute des présentateurs et des conférenciers, ont pu constater – que le problème du « quoi faire ? » reste toujours entier quand il s'agit de s'adresser à cette masse prépondérante du construit que constitue encore aujourd'hui l'héritage moderniste dans des sociétés comme le Québec, le Canada, les États-Unis ou l'Europe de l'Ouest. Les expériences vécues dans ces sociétés permettent aussi de constater que les préoccupations contemporaines liées au développement durable font maintenant partie des éléments que l'on doit considérer quand on veut s'attaquer à la préservation d'un objet moderne.

La patrimonialisation de l'architecture moderne passe par une meilleure connaissance des objets construits dans les années 1950-1975, dont font partie aussi les intentions des concepteurs et des promoteurs et les changements d'usage par des utilisateurs projetés dans le XXI^e siècle, avec tous les changements qui accompagnent l'évolution technologique accélérée du dernier quart de siècle. À la lumière des interventions entendues durant le colloque, l'époque où l'on voulait surtout conserver l'apparence extérieure des constructions est bel et bien passée. Comme l'a proposé Docomomo il y a quelques années, on cherche désormais à situer les objets modernes dans le contexte qui était le leur au moment où ils furent construits, prenant en compte d'autres critères de valorisation, pas forcément architecturaux. Cette tendance récente a bien été illustrée par la présentation de Catherine Charlebois, du Centre d'histoire de Montréal et de Docomomo Québec, qui a donné la parole aux résidents et aux travailleurs des Habitations Jeanne-Mance, dont l'année 2009 marquait le cinquantenaire de l'inauguration. L'ensemble de ces trois journées de colloque a aussi révélé un intérêt grandissant pour des problématiques récentes telles que le développement durable ou la diffusion. Études de cas, projets en cours, travaux de recherche, nombre des communications présentées ont amené surtout des réponses originales et pertinentes à ce domaine en pleine évolution. À ce propos, les actes du colloque feront l'objet d'une publication qui paraîtra dans le courant de la présente année.

Promenade auditive à travers le «Montréal Moderne»

Sophie Mankowski

Architecte OAQ

Membre de Docomomo Québec

L'audioguide «Montréal Moderne: un portrait sonore» – projet réalisé par l'architecte Sophie Mankowski en collaboration avec Docomomo Québec et Conrad Gallant, consultant en patrimoine et membre de Docomomo Québec – fut lancé en octobre 2010 au Centre d'histoire de Montréal.

Cet audioguide est une sorte de reportage sonore de poche. Le promeneur équipé de son baladeur MP3 est synchronisé dans le temps et dans l'espace au rythme de la voix du narrateur qui lui dispense conseils et commentaires qui l'aident à mieux « flâner ». D'un point d'intérêt à l'autre, sur fond de bruitage et de musique, il offre une immersion en continu qui le plonge au cœur de la ville en compagnie de ceux qui ont œuvré à son invention, à sa protection et à sa mise en valeur.

La balade débute dans le Vieux-Montréal et se termine sur la place Riopelle, en marge du centre-ville moderne. Elle raconte le développement architectural du cœur de la métropole sous l'angle de la modernisation de ses transports durant les années 1930-1970, dans le but de redécouvrir ce cœur urbain novateur. Les bâtiments et les espaces, témoins de la modernisation, permettent de rendre compte des ambitions et des visions, parfois contradictoires, qui ont porté le développement de Montréal au XX^e siècle.

Ce projet pose un regard nouveau sur le patrimoine moderne. Soulignons que le baladeur permet d'aborder et de valoriser le patrimoine moderne de Montréal d'une tout autre manière. Le montage sonore comprend des entrevues, des extraits d'archives et une trame narrative et musicale qui animent et dynamisent la connaissance du patrimoine en offrant une expérience multisensorielle, à la fois intime et immédiate, voire drôle ou poétique par moments. Le montage évoque subrepticement les matières, les formes et les époques de manière à colorer la perception du passé et du présent. La musique d'Antoine Bédard (Montag) – aussi le narrateur – a été composée sur mesure pour chaque bâtiment, afin de rehausser l'expérience et la lecture de leur architecture. Plus de 600 minutes d'entrevues ont été réalisées pour bien comprendre les enjeux, les visions, les ambitions et les déceptions des architectes, historiens, artistes, géographes, politiciens et autres qui ont œuvré à l'invention du Montréal moderne, à sa protection et à sa mise en valeur. L'audioguide facilite la compréhension de la ville d'hier et d'aujourd'hui, et nous espérons qu'il encouragera les gens à penser et à rêver son avenir. Pour en savoir davantage, se référer au site Web www.montrealmoderne.net.

DOCOMOMO Québec

www.docomomoquebec.uqam.ca

Conseil d'administration

France Vanlaethem, présidente
Catherine Charlebois, secrétaire
Soraya Bassil, trésorière

Comité de publication

Yves Deschamps
Marie-Dina Salvione
France Vanlaethem

Correctrice

Micheline Giroux-Aubin

Dépôt légal – Bibliothèque nationale
du Québec, 2011
